



COMMUNE : 215 PLOUFRAGAN
 ARRONDISSEMENT : 22 SAINT-BRIEUC
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SAINT-BRIEUC

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition provisionnelles 2026	Produits référence 2026	Taux votés 2026	Produits attendus 2026
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	16 952 955	42,32	108,12	17 347 000	7 341 250	42,32	7 341 250
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	122 283	86,80	183,71	123 100	106 851	86,80	106 851
Taxe d'habitation (TH)	566 887	22,40	60,60	464 500	104 048	22,40	104 048
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	7 552 149		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) - article 1407 ter (CGI)				Bases d'imposition provisionnelles 2026	Produit référence 2026	Produit attendu	
					(col. 4 x col. 2)	(col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	7 552 149

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Produit total souhaité	Produit total de référence (total colonne 5)
	8	9		
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)				
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)			1,000 000	
Taxe d'habitation (TH)				
Cotisation foncière des entreprises (CFE)				
			7 552 149	

Total des produits attendus

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
								11
		4 385		454 139	0	0	1 454 465	1 912 989

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
7 552 149		1 912 989		9 465 138

A ST-BRIEUC

Le 18 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,
PHILIPPE GABRIAGUES



Le 05/04/2026
Pour la commune,
le Maire
Bruno BEUTZ

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le
ID : 022-212202154-20260407-DB20260413-DE

Feuillelet à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des



COMMUNE : 215 PLOUFRAGAN
 ARRONDISSEMENT : 22 SAINT-BRIEUC
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SAINT-BRIEUC

N° 1259 COM (2)



FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFR ET PYLÔNES	
Taxe foncière sur le bâti :		Taxe foncière sur le bâti :			
a. Personnes de condition modeste	8 299	a. Par le conseil municipal		a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	2 106 178	b. Centrales électriques	
c. Locaux industriels	369 160	Taxe foncière sur le non bâti :		c. Centrales photovoltaïques	1 063
d. Logements sociaux et longue durée	23 459	a. Par le conseil municipal		d. Centrales hydrauliques	
	14 961	b. Par la loi (terres agricoles)	31 593	e. Centrales géothermiques	
		c. Par la loi (autres)	99	f. Transformateurs électriques	
Taxe foncière sur le non bâti :		Cotisation foncière des entreprises :		g. Stations radioélectriques	
Taxe d'habitation :		a. Par le conseil municipal		h. Installations gazières et autres	
a. Dotation pour perte de THLV	39 260	b. Par la loi		i. Taxe sur les pylônes	3 322
b. Dotation pour recentrage THRS	>>>	3. BASES DE TAXE D'HABITATION		5. RÉFORMES FISCALES	
c. Mayotte	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	315 500	a. TVA compensant la TH	>>>
Cotisation foncière des entreprises :		b. Logements vacants soumis à la THLV	149 000	b. TVA compensant la CVAE	0
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire		c. Correction des bases THRS	-43 980	c. Coefficient correcteur	1,186501
b. Base minimum		d. Correction des bases THLV	-62 034	d. Taux FB commune 2020	22,79
c. Locaux industriels		e. Correction des bases MTHRS	>>>	e. Taux FB département 2020	19,53
d. Autres allocations					

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	43,65	109,13	1,01	108,12
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	76,85	192,13	8,42	183,71
Taxe d'habitation (TH)	23,67	30,36	75,90	15,30	60,60
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	16,42
b. Taux maximum de la majoration	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :

a. National	>>>
b. Communal	>>>

Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

	126
--	-----

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le

ID : 022-212202154-20260407-DB20260413-DE